



Assemblée parlementaire de l'OTAN

COMMISSION DES SCIENCES ET DES  
TECHNOLOGIES

GROUPE SPÉCIAL MÉDITERRANÉE ET  
MOYEN-ORIENT

---

## **RAPPORT DE MISSION**

---

# **ISRAËL ET TERRITOIRES PALESTINIENS**

27 FÉVRIER – 2 MARS 2017

1. Conduite par Philippe Vitel (France), une délégation de 24 membres de la commission des sciences et des technologies (STC) et du Groupe spécial Méditerranée et Moyen-Orient (GSM) de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN (AP-OTAN) s'est rendu en Israël et dans les Territoires palestiniens du 27 février au 2 mars 2017 pour y discuter de la sécurité régionale, du terrorisme, de la sécurité hydrique et de la cybersécurité, ainsi que de la situation politique, sécuritaire, sociale et économique à Gaza et en Cisjordanie. À Yad Vashem, M. Vitel a déposé, au nom de la délégation, une gerbe à la mémoire des victimes de l'Holocauste.
2. Le responsable du Centre de recherche et d'analyse politique du ministère des affaires étrangères d'Israël, **Benjamin Dagan**, a présenté un exposé sur la situation politique dans la région du Moyen-Orient et au-delà. Son ministère vient de terminer une évaluation fondée sur des données du renseignement, évaluation dont les conclusions ne sont pas particulièrement optimistes. La région, a dit l'intervenant, doit se préparer à de nouveaux troubles, car elle souffre de problèmes structurels et récurrents.
3. Sa dépendance excessive à l'égard des exportations énergétiques la rend particulièrement vulnérable à l'effondrement du prix du pétrole. La pratique de la fracturation hydraulique en Amérique du Nord a imposé un plafond aux tarifs pétroliers mondiaux et les États-Unis ont ravi à l'Arabie saoudite son titre de premier producteur d'appoint. Cela n'augure rien de bon pour les pays exportateurs de pétrole de la région. Les budgets sont alourdis par des décennies de subventions à la consommation, subventions qui doivent être réduites. Mais, politiquement parlant, il s'agit d'une mesure délicate en raison, avant tout, de la conjoncture. Dans le monde arabe, le taux de chômage se maintient à 30 %, et le chômage des jeunes est beaucoup plus élevé encore. Les tendances démographiques et une gouvernance médiocre ne laissent espérer aucune amélioration et garantissent pratiquement un avenir placé sous le signe de l'instabilité et de soulèvements politiques. Au vu des tendances démographiques, les économies régionales doivent générer 60 millions d'emplois supplémentaires dans les années à venir pour faire baisser ce pourcentage de manière significative, ce qui semble très improbable. À l'évidence, des facteurs de troubles pointent dans ces statistiques et sous-tendent une bonne partie des mouvements de protestation qui se produisent dans la région. La plupart de ces mouvements sont encadrés et la majorité des gouvernements concernés veulent empêcher une aggravation de l'instabilité, mais on ne sait pas combien de temps ils pourront le faire, compte tenu de la gravité des problèmes. La nature autoritaire d'un grand nombre des régimes de la région complique encore le changement.
4. Si la ville de Mossoul est éloignée de ses frontières, Israël n'en est pas moins sérieusement préoccupé par les combats qui s'y sont déroulés récemment. Daech<sup>1</sup> opère maintenant à proximité des frontières que le pays partage avec l'Égypte et la Syrie et les combats conditionnent son comportement sur toute une série de théâtres. Certains signes, tel le déplacement de matériel et de troupes en direction de la frontière syro-iraquienne, montrent que Daech s'attend dès à présent à perdre Mossoul et Raqqa. Même s'il devait renoncer à ses prétentions quant à l'édification d'un califat, Daech continuera à se comporter comme une organisation terroriste et dispose de l'espace requis pour cela, en conséquence de la crise régionale et du déclin généralisé de l'autorité étatique.
5. Israël a déjà été attaqué par Daech et surveille donc la situation de près. Ainsi, selon diverses indications, Daech aurait forgé dans le Sinaï des liens avec le Hamas et des djihadistes palestiniens de Gaza. Il a lancé des missiles sur le sud d'Israël et son nouveau commandant a adopté vis-à-vis de ce pays une attitude nettement plus agressive que son prédécesseur. Les autorités israéliennes redoutent maintenant de devoir protéger des frontières qu'elles partagent avec des pays incapables d'assumer leurs responsabilités en la matière. Pour le gouvernement égyptien, le Hamas est une émanation des Frères musulmans, organisation fermement réprimée par le général al-Sissi, qui se dit aussi préoccupé par l'influence grandissante de l'Iran et du Qatar dans la région.
6. L'Iran continue d'apporter au Hamas et au Hezbollah un soutien vital. Tout récemment, il a organisé une conférence rassemblant une cinquantaine de pays sur le thème de la Palestine ; à

---

<sup>1</sup> Acronyme arabe d'« État islamique en Iraq et en Syrie » (ou EI)

cette occasion, Ali Khamenei a qualifié Israël de cancer qu'il fallait extirper. Téhéran refuse absolument de reconnaître Israël et déclare fréquemment que son ambition est tout simplement d'éviscérer ce pays. Selon l'intervenant, les Iraniens se préparent militairement à cette situation. Ils procèdent actuellement à des essais de missiles à longue portée très perfectionnés qu'ils couvrent de slogans appelant à la destruction d'Israël. Ils apportent au Hezbollah une aide financière estimée à un milliard de dollars par an et lui fournissent du matériel militaire. Le Hezbollah, organisation terroriste, dispose d'une centaine de milliers de roquettes dans des arsenaux qui sont, pour beaucoup, répartis entre des villages chiites libanais. Ces roquettes sont de loin plus précises que celles dont il disposait autrefois et, selon des responsables gouvernementaux israéliens, elles font peser une grave menace. Le président Bachar el-Assad a commencé à consolider ses positions au sud de Damas, vers la frontière israélienne, mais il lui faudra un certain temps avant de pouvoir exercer un contrôle total sur les régions frontalières. On ne sait pas exactement ce qu'implique cette manœuvre, même si le président syrien ne s'est jamais montré enclin à s'en prendre à l'armée israélienne. Son instinct le pousse à privilégier le *statu quo* et il se heurte à d'énormes problèmes sur la scène intérieure. Pour sa part, Israël préfère éviter une confrontation avec la Syrie.

7. Par ailleurs, l'Iran déploie d'importantes milices armées en Syrie, dont une partie à proximité des frontières israéliennes, comme par exemple, sur les Hauteurs du Golan. Les Israéliens y voient l'ouverture d'un second front, tandis que le front libanais reste leur principale préoccupation. Le Hezbollah est, pour l'essentiel, une force multinationale qui passe fréquemment d'un théâtre d'opérations à un autre. En Iraq, il est devenu une espèce d'armée parallèle qui confère à Téhéran une énorme influence sur le pays. L'Iran semble disposé à maintenir sa présence sur le territoire iraquien pendant un bon moment et une partie de ses forces opère au Yémen, où elle soutient les Houthis. Selon certaines indications, il pourrait envisager de construire une base navale en Syrie. Ce projet accroîtrait considérablement le rayon d'action de sa flotte ; c'est la raison pour laquelle les Israéliens s'y opposent vivement. La Russie, elle aussi, renforce sa présence dans ces eaux et serait sans doute contrariée de voir l'Iran y étendre son influence. Les autorités israéliennes ont consulté leurs homologues russes à ce propos.

8. La Russie pose à Israël une autre série de problèmes. Elle a substantiellement étoffé sa présence en Syrie, procède actuellement à l'approfondissement du port autour de sa base de Tartous et espère utiliser celle-ci pour y accueillir des navires de guerre lourds, dont des sous-marins nucléaires. À l'évidence, cela préoccupe Israël, certes, mais aussi l'OTAN. Moscou a clairement consolidé la position du chef de l'État syrien, qui est aujourd'hui beaucoup plus fort qu'il ne l'était un an plus tôt et qui le doit davantage aux troupes russes qu'aux troupes iraniennes. De leur côté, les autorités israéliennes entretiennent avec le Kremlin un dialogue crucial mais, à leurs yeux, la présence russe modifie fondamentalement le paysage stratégique au nord, une modification qui n'a rien de positif. La Russie s'est alliée à l'Iran et les autorités israéliennes voudraient savoir maintenant si elle tentera de dissuader Téhéran de s'en prendre militairement à Israël. Elles ont indiqué très clairement qu'une fois le conflit syrien terminé les forces iraniennes devraient quitter le pays. En outre, la Russie apporte son soutien au général Haftar en Libye, ce qui, là aussi, atteste son intention d'étendre son influence dans toute la région.

9. Enfin, Israël ajuste ses marques vis-à-vis de la nouvelle administration américaine. Il se réjouit vivement de ce que celle-ci partage son point de vue sur le danger représenté par le régime iranien, ainsi que son scepticisme quant aux bienfaits stratégiques de l'accord nucléaire conclu avec Téhéran. L'administration Trump s'est très vivement opposée aux essais de missiles iraniens et il est intéressant de constater que ceux-ci ont été reportés. Israël ne souhaite pas que les Iraniens enrichissent de l'uranium : il redoute qu'ils finissent par confectionner une bombe nucléaire. Il consulte assidûment les responsables états-uniens à ce sujet et sait que de nombreux États sunnites de la région partagent ses craintes. Enfin, il resserre ses relations avec l'OTAN et vient d'ouvrir une mission au siège de cette dernière.

## Réunions à la Knesset

10. **Erel Margalit**, député travailliste et homme d'affaires, a parlé des succès remportés par Israël dans le développement des secteurs des technologies de l'information et de la cybersécurité. Il a d'abord rappelé qu'il était entré en politique pour contribuer à la création d'un climat plus accueillant sur le plan entrepreneurial pour les industries vouées aux technologies de pointe, mais il est aussi un fervent partisan de la solution à deux États dans le différend territorial israélo-palestinien. Il a souligné l'importance que cette solution représentait pour bon nombre de personnes en Israël, de même que la nécessité de s'adresser au camp modéré de la région. Le développement économique doit faire partie de cet effort et le triple problème posé par la sécurité de l'eau, de l'agriculture et de l'énergie pourrait inciter de façon positive les pays de la région à présenter un front uni. M. Margalit a de proches collaborateurs à Ramallah et les sociétés multinationales spécialisées dans les technologies de pointe qui travaillent en Israël ont besoin d'intensifier leur présence dans les Territoires palestiniens. Il a indiqué qu'au sein de l'Union interparlementaire (UIP), un groupe transnational de parlementaires militait pour une réconciliation fondée sur l'économie. Il a ensuite fait observer que le cas de la Bande de Gaza était particulièrement compliqué. Il s'agit d'un combat asymétrique, a-t-il déclaré en se référant aux tunnels par lesquels le Hamas acheminait d'Égypte à Gaza du matériel militaire qui était ensuite utilisé contre Israël. Il est maintenant indispensable de recourir à des stratégies nouvelles pour Gaza et d'atténuer les souffrances des habitants de ce territoire. Cependant, le Hamas n'est pas un partenaire fiable, ce qui complique beaucoup le choix des méthodes à employer.

11. M. Margalit a ensuite abordé le grave problème mondial que pose le renforcement de la cybersécurité et de la contribution que des entreprises israéliennes pouvaient apporter à cet égard. Les traces de cyberattaques sont partout. Il y a eu, une chaudière Thyssen a explosé à bord d'un sous-marin et il a été établi que cela était dû à une cyberattaque. Lorsque la Russie est intervenue en Ukraine, une autre cyberattaque a privé d'électricité 250 000 foyers. L'Europe compte 67 centrales nucléaires, dont plusieurs sont vulnérables au piratage. Les banques sont, elles aussi, prises pour cibles : le système SWIFT a été récemment piraté et 90 millions d'euros ont été dérobés. Récemment aussi, l'Iran a piraté Aramco, la compagnie pétrolière nationale d'Arabie saoudite, et mis hors service 40 000 ordinateurs. Israël peut aider pays et entreprises à défendre ces systèmes d'une importance vitale et travaille dans ce sens.

12. Les Israéliens s'occupent pour l'heure d'améliorer leurs propres cyberdéfenses. Tous les pays doivent veiller à ce que celles-ci soient robustes, résistantes et capables de se rétablir rapidement en cas d'agression. Il convient de signaler de telles attaques ou tentatives d'attaque pour faciliter une propagation de l'information aussi large que rapide. Les entreprises rechignent souvent à le faire mais, quand elles s'y résolvent, elles consolident la sécurité nationale et internationale. En l'occurrence, l'un des paradoxes constatés est que les milieux d'affaires appréhendent souvent mieux le problème que les militaires. Les généraux ont parfois tendance à retarder d'une guerre et certains ont encore du mal à prendre conscience de toute l'ampleur de la cybermenace.

13. **Benny Begin**, député du Likoud, a parlé de la nouvelle législation antiterroriste adoptée par la Knesset ; cette législation vise à préserver l'équilibre entre libertés individuelles et sécurité nationale. L'intervenant a commencé par dire que la politique gouvernementale se fondait sur la loi et qu'il devait en aller de même pour la lutte contre le terrorisme. Pendant des années, Israël a appliqué les lois héritées de la période coloniale britannique pour résoudre quelques-uns des problèmes qui se posaient dans ce domaine. L'accent était mis davantage sur l'efficacité de cette lutte que sur les droits humains en tant que tels. La Knesset a récemment entrepris d'élaborer une méthode plus équilibrée ; cela a pris du temps et a demandé d'énormes efforts de la part des parlementaires, qui devaient constamment consulter la société civile et les milieux spécialisés. Désormais, la législation israélienne définit comme acte terroriste :

- 1) un acte servant des visées politiques, religieuses, nationalistes ou idéologiques,
- 2) un acte destiné à susciter la peur ou à obliger un gouvernement à faire ou à s'abstenir de faire quelque chose,
- 3) un acte infligeant de graves dommages à un individu, à un bien religieux ou à une infrastructure.

14. Israël connaît bien le Hamas et ses législateurs savent que ceux qui financent et entraînent les terroristes sont tout aussi dangereux que les terroristes eux-mêmes. Les procédures à suivre pour les interrogatoires suscitent, elles aussi, certaines préoccupations. Les interrogateurs ont besoin de temps et d'un contexte propice pour obtenir des informations des suspects et les responsables de la sécurité ne veulent pas d'interruption des interrogatoires. Si un suspect peut être mis à l'isolement pendant quatorze jours avant d'être présenté à un juge, a dit M. Begin, la possibilité de recueillir des informations utiles est grandement accrue. Parallèlement, l'intention n'est pas de transformer cette méthode en procédure arbitraire qui pourrait rapidement mener à des abus. La loi dispose :

- 1) que l'interrogateur en chef peut, par une décision dûment argumentée et consignée par écrit, retarder de 48 heures la présentation du suspect à un juge s'il estime qu'à défaut cela pourrait sérieusement nuire à l'enquête ;
- 2) qu'il peut, par une décision argumentée et avec l'accord des services de sécurité, prolonger ce délai de 24 heures (ou pour un total de 70 heures) s'il estime qu'à défaut cela pourrait sérieusement nuire à l'enquête et que des vies humaines peuvent être menacées ;
- 3) qu'un tribunal peut aussi ordonner un report de 96 heures au plus dans des circonstances particulièrement périlleuses.

15. Les législateurs israéliens jugent que l'existence de trois niveaux décisionnels garantit un équilibre juste et efficace entre les droits humains et la capacité d'un gouvernement de combattre le terrorisme.

16. Pour Israël, l'Iran représente le principal danger stratégique. C'est pour cela que le programme nucléaire iranien le préoccupe à ce point et que ses dirigeants s'opposent fermement à l'accord conclu avec le groupe P5+1. Téhéran procède actuellement à des essais de missiles à moyenne portée – essais qui, aux yeux de M. Begin, sont une menace directe pour Israël – et entend mettre au point un missile balistique intercontinental qui lui permettrait d'atteindre des objectifs situés bien au-delà de la région.

17. **Yaakov Peri**, ancien chef du service de sécurité intérieure (Shin Bet) d'Israël et député du parti Yesh Atid, a fait observer qu'en tant que parlementaire de l'opposition il s'efforçait de trouver une solution de substitution à celle de l'actuel gouvernement. Il s'est prononcé, lui aussi, pour la solution à deux États et estime qu'Israël et le peuple palestinien ont tous deux intérêt à résister au radicalisme et à l'influence iranienne au Levant. Selon lui, les dirigeants israéliens en place perdent du temps à chercher une solution au problème et, en dernière analyse, Israël ne peut seul assumer la responsabilité politique de millions de Palestiniens. On ne sait pas vraiment si une solution sera trouvée dans le cadre d'une conférence régionale grâce à une série de compromis successifs, mais le principal problème réside pour l'instant dans l'insuffisance des efforts déployés dans cette direction.

18. M. Peri a parlé de la sécurité très précaire à Gaza et en Cisjordanie et il a fait remarquer que la moindre erreur commise par un soldat israélien pourrait allumer un incendie très difficilement maîtrisable. Le Moyen-Orient est devenu un foyer d'instabilité sans précédent. Cela ressort clairement de la situation en Syrie, au Yémen et en Iraq, mais aussi du rôle que jouent dans la région des puissances extérieures telles que la Russie, laquelle conteste maintenant l'action états-unienne dans cette partie du monde. Israël est une petite démocratie parfaitement consciente de ses points faibles. Le pays s'est pourtant doté de systèmes perfectionnés qui lui permettent de faire face à cette

situation, encore que le danger que font peser d'éventuels terroristes agissant seuls est particulièrement redoutable.

19. Deux jours avant la réunion, la signature d'un accord a donné le coup d'envoi à l'exploitation d'un immense gisement gazier au large d'Israël. Cela pourrait métamorphoser l'économie du pays, certes, mais aussi ses relations avec un certain nombre de pays. Cette énergie pourrait affluer dans les Territoires palestiniens, en Turquie, en Jordanie et, enfin, en Europe. Les observateurs espèrent que cela donnera un bonus budgétaire à Israël.

20. M. Peri a ensuite évoqué l'industrie israélienne, qui se montre particulièrement dynamique dans le secteur des technologies de pointe. Ces trois dernières années, plus de 300 entreprises dudit secteur ont fait leur apparition en Israël. Cette situation attire aussi de grandes multinationales. C'est là un phénomène qui, bien évidemment, comporte une dimension sécuritaire au sein d'un pays qui se sent assiégé et contraint de se défendre sur le front militaire classique, certes, mais aussi sur celui de la cyberguerre. Il se trouve que l'obtention des compétences requises à cet effet a bénéficié à l'industrie. Le fait qu'Israël soit une société ouverte est également important à cet égard. La coopération avec les pays membres de l'OTAN sur le terrain du renseignement est tout aussi vitale pour Israël que pour ces pays, mais il faut en faire plus sur ce plan.

21. **Iddo Moed**, coordonnateur de la cybersécurité au ministère des affaires étrangères, a rappelé que le nombre et l'efficacité des cyberattaques augmentaient chaque année et que le problème se posait à l'échelle mondiale. La sophistication de ces attaques s'accroît et les outils nécessaires sont de plus en plus aisément accessibles. Il faut, pour s'atteler à l'élimination du problème, disposer de réglementations efficaces qui touchent profondément la société civile en son sein et le monde des affaires. Cela ne va pas sans mal au niveau national, mais les difficultés se multiplient lorsque la question est abordée dans des enceintes internationales. Quand la réglementation n'est pas à la hauteur de la menace, les points faibles deviennent évidents.

22. Israël a constaté une recrudescence des attaques depuis les opérations à Gaza de 2014 et a peiné, dans un premier temps, à y faire face. Il est vite apparu que ses services de sécurité, ses forces armées, ses entreprises et les organisations de sa société civile devaient collaborer plus étroitement pour édifier des formes de cyberdéfense plus solides et une société plus résistante, d'une part, et que l'État, lui aussi, devait se doter des moyens de localiser l'origine des cyberattaques et mettre au point des ripostes adéquates, d'autre part. Cela a débouché sur la création de cinq fonds universitaires destinés à stimuler la recherche dans ce domaine, à diffuser la connaissance et à développer les ressources humaines.

23. La délégation s'est rendue au mémorial *Black Arrow*, qui offre une vue panoramique sur Gaza. **Avi Dichter**, député et ancien directeur du Shin Bet, a expliqué la campagne du Sinaï de 1956 et a retracé les opérations militaires menées dans la région depuis la création de l'État d'Israël. M. Dichter a aussi parlé du retrait israélien de Gaza en 2005 et de l'opération de 2014, *Bordure protectrice*, opération de sept semaines engagée à la suite de l'enlèvement et du meurtre de trois adolescents israéliens par des militants du Hamas. Cette opération s'est soldée par des tirs de roquettes contre des villes et des cités israéliennes et contre des kibboutz situés le long de la frontière, de même que par la mort de milliers de Gazaouis durant les combats. Pour Israël, il s'agissait d'une opération antiterroriste visant à détruire les tunnels utilisés par le Hamas pour procéder aux enlèvements et se livrer au trafic d'armes et d'autres marchandises de contrebande. Depuis le mémorial, la délégation a pu observer la frontière entre Israël et Gaza ; elle a été informée à cette occasion de diverses mesures prises pour contrôler et défendre cette frontière.

24. Ancien parlementaire et membre du kibboutz de Kfar Aza, à la frontière avec Gaza, **Shai Hermesh** a parlé à la délégation de la vie dans sa communauté, qu'il a rejointe en 1965. Les conditions d'existence dans les kibboutz ont bien changé depuis lors. Il y a 35 ans de cela, les habitants de Kfar Aza ont décidé d'ajouter un volet industriel à leurs activités ; ils ont commencé par les matières plastiques, avant de se tourner vers les matériaux de pointe. La société possède

maintenant des bureaux en Allemagne et en Chine, entre autres. Le kibboutz fonctionne suivant des principes socialistes, mais il laisse une grande place à des dynamiques capitalistes. Habituellement, ses membres sont actionnaires sur un pied d'égalité et la propriété privée en tant que telle n'existe pas. Si un membre hérite des terres, celles-ci sont partagées au sein de la communauté.

25. Cependant, des changements ont été introduits, ici aussi, de manière que les jeunes restent associés à l'existence de la communauté. Aujourd'hui, beaucoup vivent dans le kibboutz mais travaillent ailleurs. Ces gens peuvent conserver leur salaire, mais ils contribuent au maintien d'un solide régime de sécurité sociale, et une rémunération est garantie à chaque résident. Les bénéfices issus des entreprises possédées en commun sont répartis entre les membres, mais les plus âgés touchent une part plus élevée. Tous ceux qui exploitent des installations agricoles près de la Bande de Gaza paient moins d'impôts, mesure destinée à encourager l'exploitation de ces terres. Des subventions sont également versées pour couvrir le coût des dépenses énergétiques. La vie au kibboutz est régie par une assemblée générale et les 245 actionnaires disposent chacun d'une voix pour les grandes décisions. Cette assemblée générale élit deux conseils exécutifs, l'un pour les questions financières et économiques, l'autre pour les questions sociales et éducatives.

26. M. Hermesh indique qu'il y a 25 kibboutz le long de la Bande de Gaza et que, depuis septembre 2007, début de la deuxième intifada, ils essuient fréquemment des tirs de roquettes et de mortier provenant de l'intérieur de Gaza. Progressivement, ces tirs sont devenus bien plus précis, ainsi qu'il est apparu durant les opérations à Gaza de 2014, qui ont duré 52 jours. Les habitants ont dû renforcer les bâtiments et construire des abris pour permettre aux enfants de se réfugier rapidement en cas d'attaque. Bon nombre de ces enfants souffrent du syndrome du stress post-traumatique causés par ces tirs. Lorsque les combats ont atteint leur paroxysme, la plupart des habitants ont été évacués vers le nord. Le gouvernement rembourse intégralement aux propriétaires les dégâts matériels directement liés aux tirs de roquettes et de mortier, mais non les coûts indirects tels que le manque à gagner.

27. M. Hermesh note que la situation politique, économique et sociale à Gaza est placée sous le signe de la plus grande précarité. Le Hamas tient dans une poigne de fer les institutions de ce territoire à forte densité de population. Il a par ailleurs souligné que la seule alternative au Hamas pourrait être Daech. Chaque jour, 800 camions passent d'Israël à Gaza pour livrer les produits alimentaires et les biens d'équipement nécessaires aux habitants, mais les pressions qui s'exercent au sein de cette société sont énormes. Avant le conflit, plus de 20 000 Gazaouis allaient travailler quotidiennement en Israël, où beaucoup d'entre eux étaient employés dans l'agriculture, la construction et la restauration. Ils étaient bien payés, surtout par comparaison aux salaires de Gaza. Cette époque révolue place le territoire dans une situation très difficile. Ce sont maintenant des Thaïlandais qui remplacent les ouvriers agricoles gazaouis. L'ouverture des frontières améliorerait grandement les conditions d'existence à Gaza et contribuerait à apaiser les tensions sociales et politiques qui y règnent.

28. La délégation s'est entretenue avec un soldat qui a expliqué qu'Israël et Gaza partageaient une frontière longue de 50 km et que la Division Gaza dans laquelle il servait surveillait aussi une partie de la frontière avec l'Égypte. Cette division se compose de deux brigades, dont chacune compte des bataillons d'infanterie responsables de la surveillance du mur de sécurité. La relève des troupes s'effectue normalement tous les quatre ou six mois. L'effectif du bataillon chargé du renseignement reste en place plus longtemps en raison de la nature particulière de ses activités.

29. Les tunnels creusés par le Hamas sont une source de préoccupation constante pour les forces chargées de la protection de cette partie d'Israël et pour les Israéliens habitant près de la frontière. Certains de ces tunnels se trouvent à une profondeur de 30 mètres et il est difficile de les repérer. Les services de renseignement israéliens sont constamment à la recherche de signes d'excavation et parviennent souvent à en déceler. Le Hamas montre une préférence pour les objectifs vulnérables et creuse en direction des kibboutz, plutôt que des installations militaires israéliennes. Le gouvernement égyptien tente, lui aussi, de prévenir la construction de tunnels franchissant la

frontière avec Gaza dans le Sinai, mais ses efforts peuvent être entravés par le fait qu'il y a beaucoup d'argent à gagner pour ceux qui se servent de ce moyen d'accès à des fins commerciales. Lorsqu'une roquette est tirée de Gaza en direction de Tel Aviv, les habitants disposent d'une minute et demie pour gagner un abri. Pour les kibboutz situés le long de la frontière avec Gaza, ce délai est de sept à quinze secondes. Le Hamas se sert d'enfants palestiniens pour surveiller les procédures des Israéliens à la frontière et rechercher les points faibles. Les Forces de défense d'Israël (FDI) doit veiller à ne pas répondre à ces provocations par les armes.

30. La délégation a visité le Cyberparc national de Be'er Sheva, fruit d'une collaboration engagée entre le gouvernement, les universités et le secteur privé pour contribuer au développement des technologies et des entreprises qui commercialisent ces dernières. Les autorités israéliennes octroient à ces entreprises les fonds de départ nécessaires sous la forme de prêts subventionnés. La délégation a rencontré les dirigeants de deux de ces entreprises. La première, *New Rocket*, fondée en 2014, met au point des moteurs-fusées consommant un carburant gélifié qui préserve l'environnement. Les propriétés de ce carburant permettent l'extinction, puis le rallumage du moteur, ce qui le distingue des carburants solides. À la différence des carburants liquides, ce carburant gélifié n'est pas fortement toxique : il est donc beaucoup moins coûteux et d'une manipulation bien moins difficile. Autrement dit, il s'agit là du meilleur des carburants disponibles, puisqu'il ne présente pas les inconvénients dont souffrent les autres. *New Rocket* élabore divers prototypes et applications innovantes pour les fusées. De petits engins pourraient être utilisés pour aider les équipages d'hélicoptères ou d'avions à gérer des scénarios d'atterrissage en catastrophe. Cette technologie pourrait également servir au placement en orbite de satellites lancés à partir d'aéronefs.

31. Chez *Source Defense*, la délégation a fait connaissance de l'une des multiples entreprises de cybersécurité qui sont présentes en Israël. *Source Defense* s'occupe essentiellement de la protection de sites internet contre les scripts tiers, qui rendent ces sites vulnérables à une cyberattaque. Les scripts tiers peuvent ralentir les pages web, réacheminer un usager vers d'autres pages ou enregistrer les frappes du clavier, le plus souvent sans être détectés. Des attaques de cette nature ont été lancées contre des sites tels que Yahoo!, Facebook et eBay, parmi de nombreux autres. *Source Defense* construit des « bacs à sable virtuels » qui, tout à la fois, protègent les sites contre une attaque et permettent aux entreprises de voir ce qui se passe précisément sur leurs sites et, partant, de prendre les mesures requises. *Source Defense* a reçu des fonds de départ, mais les dispositions en la matière stipulent qu'en cas de vente des droits intellectuels à l'étranger le montant à rembourser est multiplié par trois.

32. À l'usine de dessalement et de recyclage des eaux de Sorek, au sud de Tel Aviv, la délégation a rencontré **Danny Leker**, responsable de la division sécurité de l'eau et situations d'urgence, qui a parlé des plans d'urgence de l'Infrastructure des eaux d'Israël et qui a signalé que, dans le pays, l'eau était exclusivement la propriété de l'État. Le bureau de l'Autorité de l'eau veille à garantir la qualité de l'eau et l'approvisionnement, problème majeur dans une région qui s'assèche de plus en plus. De fait, d'ici à 2050, 45 % de la surface de la planète seront rangés dans la catégorie des zones désertiques et les réserves hydriques du Moyen-Orient seront encore plus exposées à la sécheresse et à une utilisation abusive. Israël a longtemps compté sur la mer de Galilée pour son approvisionnement en eau potable, mais ce grand lac est en train de se tarir. Le pays a partiellement répondu à une demande croissante en eau grâce à la construction de cinq usines de dessalement qui couvrent pour l'instant 70 % des besoins en eau potable. Cependant, les pouvoirs publics ont déployé de sérieux efforts pour encourager les économies d'eau. Le secteur agricole utilise des effluents recyclés et emploie des techniques de pointe, telles que l'irrigation par goutte-à-goutte, pour économiser l'eau. Tous les logements sont pourvus de compteurs et les fuites sont signalées très rapidement. Par ailleurs, les tarifs de l'eau sont élevés en Israël, ce qui, manifestement, incite à lutter contre le gaspillage.

33. La sécurité de l'eau est particulièrement préoccupante en Israël et il est significatif que le Hamas ait tenté de détruire à la roquette l'une des cinq usines de dessalement. Les autorités israéliennes ne ménagent pas leurs efforts pour défendre leurs installations hydrauliques et en



vérifient en permanence la qualité et les infrastructures, y compris leur alimentation électrique. Ces installations disposent de groupes électrogènes de secours pour parer à d'éventuels problèmes de réseau et il existe, en prévision d'une crise, un système d'urgence d'alimentation en eau très perfectionné et très complet. Entre autres innovations, on peut citer des dispositifs portables pour la distribution d'eau, avec camions à plateau et sacs en plastique contenant jusqu'à 3 000 litres d'eau. Les Israéliens sont donc au fait des mesures à prendre en cas d'urgence et ont pu partager leurs connaissances avec les autorités de Charleston, en Virginie occidentale, où un accident avait pollué l'eau potable de la ville.

34. **Oded Fixler**, directeur général adjoint du Projet d'adduction d'eau de la mer Rouge à la mer Morte (projet mis en chantier par le ministère de la Coopération régionale), a indiqué à la délégation que l'eau de mer était désormais une composante essentielle de l'eau consommée en Israël et que les usines de dessalement recouraient à la technique de l'osmose inverse pour en extraire le sel. Il n'existe pas d'autre solution. Au Moyen-Orient, où les ressources hydriques sont comptées, les prélèvements représentent habituellement 40 % de l'eau disponible, contre 20 % aux États-Unis. Israël connaît actuellement sa septième année consécutive de sécheresse, et les dernières précipitations capables d'alimenter significativement ses nappes aquifères remontent à 13 ans. Sa consommation annuelle dépasse les deux milliards de mètres cubes, alors que le taux de recharge par an atteint seulement 1,2 milliard. Le pays fournit 66,1 millions de mètres cubes aux autorités palestiniennes et 54,9 millions de mètres cubes à la Jordanie.

35. Les accords d'Oslo prévoyaient des dispositions sur la répartition de l'eau entre Israël et les Territoires palestiniens, avec lesquels il partage une nappe aquifère. Selon ces dispositions, Israël et les Territoires palestiniens peuvent prélever, respectivement, 300 millions et 120 millions de mètres cubes de la nappe en question.

36. L'application de cet arrangement avait été confiée initialement à un Comité mixte de l'eau, lequel, toutefois, ne se réunit plus depuis six ans. En 2016, les deux parties ont convenues de relancer les travaux du Comité. Plusieurs projets attendent d'être approuvés. Israël négocie avec l'Autorité palestinienne pour faire en sorte de répondre aux futurs besoins en eau des Palestiniens. Le traité de paix israélo-jordanien prévoyait, lui aussi, une clause sur l'eau. M. Fixler signale que l'eau fournie à la Jordanie par Israël est facturée au tarif minimal. En été, les Israéliens relâchent aussi des eaux fluviales en direction de la Jordanie. Les deux pays sont aux prises avec une baisse accélérée du niveau de la mer Morte, où l'eau en provenance du nord ne se déverse plus, conséquence de taux de prélèvement supérieurs à la normale. Le Projet d'adduction d'eau de la mer Rouge à la mer Morte consiste en un pipeline qui relierait les deux mers et qui alimenterait la Jordanie, Israël et les Territoires palestiniens en eau potable. De l'eau de mer servirait à relever le niveau de la mer Morte.

37. Dans les Territoires palestiniens, la délégation s'est également entretenue avec les autorités gestionnaires de l'eau et des experts, qui ont donné de la situation une image différente. **Ayman Rabi**, directeur exécutif du Groupe hydrologique palestinien – une ONG s'occupant de questions liées à l'eau –, a fait observer que la Jordanie, les Territoires palestiniens et Israël étaient confrontés à une grave pénurie d'eau. Il existe trois grandes nappes aquifères en Cisjordanie et une à Gaza. Les accords d'Oslo avaient fixé les modalités de répartition de l'eau. Aujourd'hui, les Territoires palestiniens reçoivent grosso modo 8 % de ces ressources, Israël en consomme plus de 50 % et le reste va à la Jordanie. Les Territoires palestiniens souffrent d'un très grave manque d'eau ; l'accès aux ressources hydriques et le refus d'un tel accès opposé aux Palestiniens suscitent des tensions politiques. Pour l'instant, c'est Israël qui décide du prix et du calendrier d'accès, de sorte qu'il exerce un contrôle quasi total sur la sécurité de l'eau palestinienne. M. Rabi a indiqué à la délégation qu'Israël détournait l'eau du Jourdain vers le sud de son territoire. Il a aussi bloqué la mer de Galilée, la plus grande source d'eau douce de la région, ce qui a transformé le Jourdain en un cours d'eau saumâtre et boueuse.

38. En effet, le débit du fleuve n'atteint plus qu'un dixième de ce qu'il a pu être, ce qui a aussi joué un rôle dans la baisse du niveau de la mer Morte. Celle-ci est maintenant divisée en deux parties ; la partie inférieure sert désormais de bassin d'évaporation utilisé par la Jordanie et Israël. La baisse du niveau de la mer Morte a entraîné celle du niveau des eaux souterraines dans les terres situées à des altitudes plus élevées, un phénomène qui a fait chuter le niveau de la nappe phréatique palestinienne. Parallèlement, Israël a creusé des centaines de puits à l'extérieur de la Ligne verte. Il s'agit de puits très profonds qui accaparent de grandes quantités d'eau au détriment des communautés palestiniennes. Il est interdit aux Palestiniens de creuser des puits débouchant dans la nappe aquifère occidentale. Certes, Israël vend de l'eau aux Palestiniens, mais à des tarifs très élevés, et l'on pense qu'une partie de cette eau appartient de plein droit aux Palestiniens. Israël expédie de l'eau par camion en direction de la Cisjordanie, mais la présence d'une multitude de postes de contrôle augmente encore le coût du transport à travers les Territoires palestiniens. Certains foyers palestiniens doivent consacrer entre 20 et 40 % de leurs revenus à leur consommation en eau.

39. Une grave pénurie d'eau sévit également à Gaza et une partie des ressources disponibles est polluée. Israël prélève une partie de la nappe aquifère, laquelle subit en outre une infiltration d'eau de mer, ce qui en rend une partie impropre à la consommation humaine. On estime que 95 % des ressources sont soit saumâtres soit polluées par des nitrates ou du chlorure. M. Rabi a fait valoir que, d'une façon générale, la politique israélienne dans le domaine de l'eau vise à créer des conditions intenable pour les Palestiniens et pousser ces derniers à émigrer.

40. Les colonies sont aussi impliquées dans le dossier de l'eau, a dit M. Rabi. Trois cents mille colons israéliens sont maintenant installés en Cisjordanie ; ils prélèvent pour leur propre consommation 75 millions de mètres cubes d'eau grâce à des puits creusés sur les terres palestiniennes. Israël revend une partie de cette eau aux Palestiniens. Les colonies sont en outre une source de pollution : des effluents solides, ménagers et industriels sont souvent déversés sur les terres palestiniennes. Enfin, le mur de sécurité interdit aux Palestiniens d'accéder à des ressources hydriques dont ils estiment qu'elles leur appartiennent de plein droit.

41. Au cours de la discussion, les membres de la délégation ont fait observer que les explications des experts palestiniens différaient grandement de celles qu'ils avaient reçues du côté israélien. **Anan Jayyousi**, professeur à l'Université nationale An-Najah de Naplouse, a déclaré que les Palestiniens ne contrôlaient qu'une petite partie de l'eau qui leur revenait légitimement et qu'il leur était interdit de construire des usines de traitement de l'eau qui ne seraient pas rattachées aux colonies, ce qu'ils jugent illégal. Ils achètent à Israël de l'eau de mer dessalée payée 7 euros le mètre cube. Cette eau est mélangée à de l'eau douce. Selon M. Jayyousi, il n'est pas certain qu'une partie de l'eau en question ne provienne pas des Territoires palestiniens. Si tel était le cas, cela signifierait que les Palestiniens rachètent leur propre eau. Il a été rappelé en outre que le droit à l'eau est un droit de la personne et que les accords internationaux précisent que les ressources hydriques de la région doivent être partagées équitablement et raisonnablement. Le Comité mixte était censé régler les différends en la matière, mais cela pose un problème aux autorités palestiniennes, qui ne veulent pas reconnaître les colonies en leur adjugeant des droits sur l'eau.

42. La délégation s'est rendue à Ramallah pour y rencontrer un groupe de jeunes journalistes et « activistes » des réseaux sociaux qui commencent à faire entendre leur voix dans la société palestinienne et au-delà. Ces jeunes gens entendent recueillir l'histoire du peuple palestinien auprès de personnes des deux camps en présence qui ne s'intéressent guère à la vie quotidienne des Palestiniens. Les technologies informatiques aident maintenant les Palestiniens à se connecter par des méthodes nouvelles et à partager – entre eux comme avec le reste du monde – des informations, des récits et des perspectives dans l'espoir de modifier le débat, de mobiliser le public sur le plan politique, de retrouver le sens de l'action et d'induire des changements positifs.

43. **Abdel Manem** a parlé des limitations auxquelles se heurtent les Palestiniens dans l'exercice d'un quelconque contrôle sur l'espace numérique, dès lors qu'ils ne disposent pas de la norme 3G, ce qui entraîne des restrictions dans le fonctionnement des réseaux. Cela ne les empêche pas de se montrer extrêmement actifs sur les réseaux sociaux, dont Facebook, Snapchat, YouTube et Twitter. On compte dans les Territoires palestiniens de nombreuses startups vouées au domaine cybernétique, en dépit d'un climat peu propice aux affaires et d'un manque de ressources financières.

44. Dans une région où les déplacements sont constamment entravés par les autorités israéliennes, le cyberspace offre un forum crucial et un moyen de communication vital. **Achira Ramadan**, d'Amnesty International, a indiqué que les autorités israéliennes et palestiniennes, sans oublier le Hamas, surveillaient les réseaux sociaux ; il y a eu des arrestations et des violations des libertés fondamentales. Il est devenu dangereux de s'exprimer sur ces réseaux et Israël recourt à la détention préalable pour intimider les activistes. Le simple fait d'afficher une photographie des protestataires peut déboucher sur une arrestation et, dans certains cas, des gens ont été incarcérés et torturés pour leurs écrits, tant par l'Autorité palestinienne que par les autorités israéliennes. Mme Ramadan a affirmé qu'une simple photographie d'ordures dans la rue pouvait valoir une arrestation à son auteur.

45. **Diana Khayat**, journaliste très présente sur les réseaux sociaux, a indiqué qu'un certain nombre de jeunes gens fournissaient des informations d'une importance critique à la presse internationale, de sorte qu'un public sensiblement plus nombreux pouvait mieux comprendre le sort des Palestiniens. Au cours du débat, plusieurs journalistes ont dit qu'il était très important de contrer les discours de haine. Obtenir des récits véridiques peut faciliter la compréhension, réduire les fractures et faire pièce à une radicalisation qui sape les perspectives de paix.

46. Toujours à Ramallah, la délégation a rencontré **Saeb Erekat**, secrétaire général et négociateur en chef de l'Organisation de libération de la Palestine. M. Erekat a d'abord lancé une mise en garde contre le grave danger posé par Daech et, plus généralement, par la radicalisation. L'organisation terroriste ne peut être défaire que par l'instauration d'un ordre démocratique. Ceux qui affirment que les Arabes sont incapables d'édifier et de préserver une démocratie sont tout simplement des racistes. Le grand problème, pour le monde arabe, c'est d'aider les jeunes à réaliser leurs projets. C'est là un point qu'exploitent Daech et d'autres mouvements radicaux. Daech n'est pas une organisation religieuse et ce serait une erreur de la considérer comme telle. Les enfants arabes doivent apprendre à vivre pour Allah, non à mourir en son nom, a ajouté M. Erekat. Mais, en même temps, les gouvernements arabes doivent se pencher sur les graves problèmes que sont l'emploi, l'éducation, les droits des femmes et les droits humains pour faire échec à la radicalisation. Par ailleurs, l'occupation de la Palestine doit cesser.

47. M. Erekat s'est demandé ce que le premier ministre israélien comptait faire du peuple palestinien si la situation actuelle se prolongeait et si la solution à deux États était vidée de son sens. Le peuple juif deviendra minoritaire et la seule solution avancée par le gouvernement israélien semble être la création d'un régime d'apartheid. M. Erekat s'est décrit comme le négociateur le plus désavantagé du monde, car il ne peut compter ni sur une armée ni sur un État. Il a toutefois le sentiment qu'il a pour mandat de sauver la vie des Palestiniens comme des Israéliens. Il aspire à la paix et estime que les Palestiniens ont reconnu le droit à l'existence de l'État d'Israël dans les frontières de 1967. Jérusalem-Est sera la capitale de l'État palestinien, et Jérusalem-Ouest, celle d'Israël. La ville elle-même sera ouverte. L'Autorité palestinienne a invité l'OTAN à surveiller la bonne exécution d'un éventuel accord. Le problème est que, depuis l'arrivée au pouvoir de M. Netanyahu, le nombre des colonies israéliennes en Cisjordanie a augmenté de 40 %. Certains Palestiniens pensent maintenant que la solution à deux États n'est plus envisageable et ils réclament un État unique avec des droits de vote égaux pour tous. Mais Israël n'acceptera jamais cela.

48. L'Autorité palestinienne cherche maintenant à adhérer à l'ONU et entend contester la politique israélienne chaque fois qu'elle le pourra au sein d'instances internationales. M. Erekat a déclaré que les dirigeants palestiniens s'efforçaient de prévenir une guerre sainte, laquelle conduirait au désastre. Le conflit avec Israël est de nature politique, non religieuse, mais M. Netanyahou l'a transformé en une confrontation confessionnelle et a commencé à se tourner vers des mouvements ultranationalistes extérieurs à la région, en dépit de leur antisémitisme viscéral. M. Erekat craint aussi qu'Israël ne tente de créer un jeu à somme nulle où la seule alternative serait la victoire ou la défaite.

49. M. Erekat a fait remarquer que les Palestiniens étaient confrontés à de graves problèmes et que leur société était complexe. Des erreurs ont été commises dans le passé et l'agenda politique est parfois exagérément chargé. De nombreux pays épaulent l'Autorité palestinienne dans sa réforme judiciaire, économique et sociale, mais ces réformes sont particulièrement compliquées par l'occupation israélienne. Le Hamas est un parti politique palestinien et le Fatah ne cherche simplement pas à l'exclure. L'Autorité palestinienne deviendra un État, mais elle ne possède pas un seul char ou avion de combat. Sa survie dépendra de sa responsabilisation démocratique. Le peuple palestinien est conscient des enjeux de la préservation de l'ordre et de l'unité. La Syrie et le Yémen sont là pour rappeler ce qui peut advenir lorsque la politique perd la main ; il faut des décennies pour effacer les traces de conflits de cette ampleur. On dénombre actuellement 26 partis politiques dans les Territoires palestiniens et le Hamas dialogue avec eux. Le Fatah aspire au dialogue, non à la violence. Il l'a fait savoir au Hamas, qui appartient aux Frères musulmans. Le Fatah a proposé la formation d'un gouvernement d'unité nationale avant les élections de mai 2017 ; il ne veut pas laisser le Hamas exercer un droit de veto sur ces élections et l'a invité à y prendre part. Un refus de sa part ferait le jeu de M. Netanyahou, qui aime à répéter : « Quel est mon interlocuteur ? L'OLP ou le Hamas ? ».

50. Au cours de la discussion, M. Erekat a déclaré que sa génération avait fait montre d'un grand courage et de beaucoup de sagesse en reconnaissant le droit à l'existence d'Israël. Mais l'Autorité palestinienne se trouve maintenant face à un Israël qui change et dont, apparemment, les dirigeants veulent exporter la peur et pensent que la solution réside dans la mise en place d'un régime d'apartheid. Si c'est la peur qui les motive, l'OTAN pourrait éventuellement contribuer à les rassurer. Il faut penser de manière créative. Il y a maintenant 500 000 colons sur le sol palestinien. Il serait peut-être judicieux de procéder à un échange de terres. Toutefois, les colons illégaux devraient partir. Pour M. Erekat, le premier ministre israélien ne croit pas qu'Israël puisse survivre sans menace extérieure et il a donc décrété que le peuple palestinien était cette menace. M. Erekat a assisté aux obsèques de Shimon Peres par respect des valeurs et de l'éthique. À cette occasion, il a dit à M. Netanyahou : « Vous volez l'espoir de mes petits-enfants ». Il ne veut pas que ces derniers deviennent des kamikazes : le choix de la solution à deux États empêcherait cela. De nombreux Israéliens sont du même avis, mais le gouvernement préfère exacerber la peur, une tactique à laquelle le Hamas recourt aussi. Cela polarise la situation.

51. L'Autorité palestinienne adhère déjà à 44 organisations internationales et espère ne pas s'arrêter en si bon chemin. Au sein de ces entités, elle s'occupe d'un certain nombre de questions, dont les droits humains et les crimes de guerre, ce qui irrite grandement M. Netanyahou. M. Erekat demande à l'Union européenne d'aider les Palestiniens à construire un État viable et à reconnaître celui-ci. Il demande aussi que l'on aide les Palestiniens à mettre un terme à l'implantation de colonies illégales.

52. Il y aura des élections municipales palestiniennes le 13 mai 2017 ; les élections au Conseil national se tiendront dans les deux mois à venir. Ces élections auront lieu en Cisjordanie, mais non à Gaza. Cela n'est pas nécessairement le signe d'une rupture. Le Hamas a tout bonnement refusé de convoquer des élections, mais il a accepté de faire partie d'un gouvernement d'unité nationale. Le Fatah se voit donc plongé dans une situation inextricable, mais la décision a été prise d'aller de l'avant et de commencer à édifier les institutions d'un État viable. M. Erekat a souhaité former un

partenariat avec M. Trump et espère contribuer à faire en sorte que les deux parties puissent parvenir à un accord équitable. Il déplore toutefois que le nouveau président américain semble penser que la solution à un seul État est possible ; une telle attitude conforterait directement les extrémistes dans leurs positions.

53. **Walid Assaf** a donné à la délégation une description très détaillée de l'expansion des colonies israéliennes à l'intérieur des Territoires palestiniens depuis la signature des accords d'Oslo. Bon nombre de ces colonies n'étaient au départ que de simples caravansérails installés sur des propriétés privées palestiniennes. L'extension d'une grande partie d'entre eux a commencé en 1997. Les Israéliens ont également construit 93 bases militaires, 25 zones industrielles, 20 zones de services à l'usage des colons et quatre sites touristiques dont deux sur la mer Rouge et un autre à Jérusalem-Est, sur un emplacement revendiqué par les Palestiniens. Ils ont aussi bâti un mur de sécurité pour couper du reste de la Cisjordanie les terres qu'ils contrôlent *de facto*. M. Assaf précise que ce mur traverse des villes palestiniennes ou les sépare des champs qui leur sont rattachés. Il comporte 300 postes de contrôle de l'armée, ce qui complique gravement les déplacements dans la région. M. Assaf ajoute qu'il est prévu de démolir 45 bâtiments communaux et qu'en janvier 2017, 145 maisons ont été rasées : c'est là un record mensuel historique. Les colons attaquent régulièrement les Palestiniens et reçoivent de l'armée israélienne entraînement et munitions. Des groupes de colons ont aussi abattu des arbres appartenant à des Palestiniens ou empêché des agriculteurs de cultiver leurs terres. La situation à Hébron est devenue particulièrement problématique. Ces derniers mois, plusieurs Palestiniens ont été tués dans la ville, où il est très difficile de circuler en raison des contrôles israéliens.

54. Une nouvelle loi israélienne autorise la saisie de terres palestiniennes et reconnaît simplement à leurs propriétaires le droit de réclamer une compensation financière. Cette loi accorde aux Israéliens l'énorme pouvoir de saisir des terres pour les exploiter à des fins agricoles ou industrielles. M. Assaf indique que les Palestiniens ne sont pas autorisés à contester ces saisies devant un tribunal israélien. Tout cela donne à penser qu'une annexion complète est en train d'avoir lieu.

55. La délégation a rencontré **Hanan Ashrawi**, députée palestinienne, universitaire et ancienne porte-parole de la délégation palestinienne au Processus de paix au Moyen-Orient. Mme Ashrawi a déclaré que les possibilités de bâtir une paix juste sur la base du droit international allaient en s'amenuisant. Le gouvernement israélien actuel est le plus radical de l'histoire du pays et il a pour but d'éliminer la solution à deux États. Les fondations mêmes d'une telle solution sont violées par des actes unilatéraux sur le terrain : vol de terres, vol de ressources, colonisation, annexion totale de Jérusalem et politiques assimilables à un nettoyage ethnique. Il s'agit d'un gouvernement très confessionnel qui affirme que Dieu a donné aux Israéliens le droit d'occuper des terres palestiniennes. Les Palestiniens ne peuvent accepter des arguments aussi dangereux.

56. Israël impose sa volonté par les armes à un peuple qui ne dispose pas d'armes et ce déséquilibre lui a permis d'agir impunément. Si les Israéliens peuvent se comporter de cette manière, c'est grâce au soutien des États-Unis et, dans une moindre mesure, de l'Union européenne. Ainsi, Mme Ashrawi a demandé aux parlementaires de pays européens pour quelle raison ils autorisaient l'importation en Europe de produits venant des colonies israéliennes, alors même qu'au regard du droit international ces colonies sont illégales. Le camp palestinien aimerait une réaction semblable au boycott infligé à l'Afrique du Sud du temps de l'apartheid. Mme Ashrawi craint que la Maison-Blanche n'ait souscrit à la logique des colonies et qu'il soit d'autant plus malaisé d'instaurer la paix. Il est possible que des responsables gouvernementaux américains ayant la région dans leurs attributions soient des tenants de la ligne dure plus radicaux encore que M. Netanyahu. Plusieurs membres de l'administration récemment nommés ont été étroitement associés au soutien du mouvement de colonisation et s'en sont pris ouvertement à des groupes juifs qui, aux États-Unis, manifestaient en faveur de la paix.

57. Mme Ashrawi a également indiqué que l'Autorité palestinienne cherchait à saisir la Cour pénale internationale et que cette décision très controversée lui avait valu des menaces. Les

États-Unis ont dit qu'ils remettraient en question leur soutien à l'Autorité si celle-ci tentait de devenir partie à des conventions ou de rejoindre des organisations internationales. Mme Ashrawi a estimé que c'était pourtant le seul moyen dont disposait l'Autorité pour protéger les plus faibles et elle a fait part une nouvelle fois des graves inquiétudes liées à un abandon de la solution à deux États : une telle démarche n'offrirait pas d'avenir démocratique aux Palestiniens, un objectif qui exigerait alors des décennies de luttes et d'efforts.

58. Mme Ashrawi a déclaré que la revitalisation du processus de paix demandait une pensée créative. Le modèle des négociations bilatérales a échoué, mais une configuration reposant sur le modèle du P5+1 et associant d'autres pays arabes pourrait être efficace. La défense des droits des Palestiniens et du droit international devra être au centre des pourparlers qui, en fin de compte, devront déboucher sur des résultats. Par ailleurs, Jérusalem-Ouest devrait appartenir aux Israéliens, Jérusalem-Est aux Palestiniens, et la ville tout entière devrait être ouverte et débarrassée des barrages et des postes de contrôle. Les propres filles de Mme Ashrawi ne sont actuellement pas autorisées à se rendre à Jérusalem, situation que Mme Ashrawi a qualifiée de cruelle.

59. Interrogée sur la situation à Gaza, Mme Ashrawi a répondu que les affaires internes aux Palestiniens posaient un problème très épineux. Le différend est d'ordre territorial, idéologique et politique. Des intérêts directs sont en jeu et le Hamas reçoit le soutien d'acteurs extérieurs, dont les Frères musulmans. Il est essentiel de suivre une voie non violente, car les Palestiniens ne pourraient pas l'emporter dans un conflit armé. Il convient de procéder à partir d'un mélange de droit international et de morale. Le problème est que le Hamas fournit maintenant une justification à l'intransigeance et à la répression israéliennes et certains signes montrent même qu'il coopère avec Israël, puisque chacun sert les intérêts et les objectifs de l'autre.

60. La situation est très difficile à Gaza, que l'on peut comparer à une très grande prison. Le taux de pauvreté est de 80 % et celui du chômage avoisine les 50 %. Le différend entre l'OLP et le Hamas ne fait qu'affaiblir la cause palestinienne et il sera essentiel de parvenir à une forme de réunification. Cependant, le Hamas fait partie du paysage palestinien, tout comme les trois millions de Palestiniens qui vivent désormais en Égypte, en Jordanie, en Syrie et en Europe. Il est préoccupant que le Hamas ait été encouragé à représenter cette diaspora et qu'il tente de s'infiltrer dans celle-ci. La convocation de nouvelles élections est indispensable. La commission exécutive de l'OLP est devenue une espèce de *Jurassic Park* qu'il faut revitaliser en l'ouvrant aux jeunes et aux femmes. Pour conclure, Mme Ashrawi a dit que l'Autorité palestinienne devait commencer à agir comme un État souverain et qu'il fallait pour cela procéder à une refonte administrative.

61. Lors de la dernière réunion au programme de la visite, la délégation a rencontré **Mohammed Chtayeh**, ministre et directeur général du Conseil économique palestinien pour le développement et la reconstruction, qui a présenté un exposé sur les problèmes et les perspectives liés au développement économique. L'accord provisoire a fortement conditionné la structure de l'économie palestinienne, laquelle est très petite et extrêmement dépendante d'Israël. M. Chtayeh a parlé à cet égard d'une forme de dépendance coloniale. Le conflit autour de l'eau illustre bien ce point. La situation dans la vallée du Jourdain a empiré au point qu'en été de nombreux habitants doivent désormais gagner les terres hautes pour être sûrs d'être alimentés en eau.

62. M. Chtayeh a fait aussi observer que les échanges commerciaux sont essentiellement unilatéraux : les exportations israéliennes à destination des Territoires palestiniens s'élèvent à quelque 5,1 milliards de dollars, contre 700 à 800 millions de dollars en sens inverse. La relation coloniale évoquée précédemment est en partie responsable de cet état de choses. Ainsi, Israël vend environ deux millions de tonnes de ciment par an à la Palestine, tout en bloquant le permis de construire d'une cimenterie palestinienne. Par ailleurs, il encaisse des taxes à l'exportation sur des biens qui, en fin de compte, sont vendus sur les marchés palestiniens. Qui plus est, les Territoires palestiniens n'ont pas de monnaie propre et ne jouissent donc pas des privilèges de seigneurage normalement attribués aux États souverains. Ces restrictions viennent s'ajouter aux problèmes budgétaires qui accablent l'Autorité palestinienne. Israël contrôle aussi les appels téléphoniques

internationaux et les normes 3G et 4G restent interdites. Le coût du transport en Cisjordanie est devenu prohibitif en raison des postes de contrôle ; il faut parfois des jours entiers à un camion pour traverser les Territoires palestiniens. En dépit des multitudes de restrictions, la société palestinienne recèle un fort potentiel dynamique et certaines entreprises parviennent à prospérer.

63. M. Chtayeh a fait valoir que la communauté internationale devrait envisager l'élaboration d'une politique de sanctions pour manifester son opposition à la situation actuelle. Israël a détruit diverses infrastructures financées par l'Union européenne et les gouvernements des États membres de l'Union devraient considérer ceci comme inacceptable, de même que le fait que des titulaires de passeports européens vivent dans les colonies illégales de Cisjordanie.

---